



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de l'entreprise Nu-Calgon Wholesaler, Inc.	Numéro de téléphone 314-469-7000 / 800-554-5499	CHEMTREC 1-800-424-9300		
Adresse municipale 2008 Altom Court	Ville St. Louis	État MO	Code postal 63146-4151	Dernière mise à jour 23/11/09
Nom du produit EMKARATE RL 32H	Numéro du produit 4314-46	Usage du produit Lubrifiant		N° enregistrement EPA S.O.

SECTION 2 – COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Produit dangereux	% par poids	N° CAS	TLV	PEL
Ester à base de polyol	>99		N/É	N/É
Antioxydant	<1		N/É	N/É

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

Aperçu de cas d'urgence : Couleur : paille. Forme : liquide. Odeur : légère odeur. **L'inhalation ou l'ingestion du produit peuvent irriter la muqueuse. Une exposition excessive par inhalation peut irriter les voies respiratoires. Un contact répété ou prolongé peut causer une légère irritation cutanée. Peut irriter les yeux.** Aucune information n'est disponible sur la toxicité de cette formulation; l'évaluation des risques pour la santé est fondée sur l'information disponible pour des formulations semblables. Voie d'exposition : Contact avec les yeux, contact cutané et inhalation. Non énuméré sur la liste ACGIH, IARC, NIOSH, NTP ou OSHA.

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Il est fort probable que le contact du produit avec les yeux ne cause aucune irritation oculaire.

Peau : Peut causer une irritation cutanée. On ne prévoit pas d'effet toxique suite à une absorption cutanée.

Ingestion : Suite à l'ingestion de ce produit, les humains peuvent développer une irritation de la bouche, du pharynx, de l'œsophage et de l'estomac. On ne prévoit pas d'effet toxique suite à l'ingestion de ce produit.

Inhalation : L'inhalation du produit peut causer une irritation. Aucun effet toxique connu n'est associé à l'inhalation de ce produit.

Exposition chronique :

Cancérogénicité :

État pathologique aggravé par l'exposition : Aucune donnée.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a rougeur, sensation de démangeaison ou de brûlement, faire examiner et traiter les yeux par un médecin.

Peau : Se débarrasser du produit en rinçant la peau avec une grande quantité d'eau savonneuse. Si des rougeurs, démangeaisons ou sensations de brûlement se développent, appeler un médecin.

Ingestion : **Ne pas provoquer le vomissement.** Donner un ou deux verres d'eau à boire, et consulter un médecin ou suivre les directives d'un médecin ou d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation : Placer la victime à l'air frais. S'il y a toux ou autres symptômes de problèmes respiratoires, consulter un médecin.

SECTION 5 – LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : 270 °C/518 °F

Température d'auto-ignition : Aucune donnée °C ou °F.

Produits dangereux de combustion : Aucune donnée.

Limites d'inflammabilité dans l'air : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : Bruine d'eau, mousse antialcool, dioxyde de carbone, poudre extinctrice.

Risques d'incendie et d'explosion : Aucun connu.

Procédures spéciales d'extinction des incendies : Sous l'action du feu, toujours porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de production convenable.

SECTION 6 – MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversement ou fuite : Consulter la Section 8 pour les renseignements sur l'équipement protection individuel approprié. Maîtriser le déversement. Imbibber le produit avec un matériel absorbant, et déposer dans un contenant de déchet de produits chimiques à l'aide d'une pelle. Rincer les résidus de la zone de déversement avec de l'eau et du détergent, et rincer dans des égouts desservis par une installation de traitement des eaux usées autorisé.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures et équipement de manutention : Éviter tout contact avec la peau. Éviter d'inspirer ce produit. Ne pas avaler.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans le contenant d'origine.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des voies respiratoires : Une protection respiratoire n'est généralement pas requise si le produit est maîtrisé adéquatement.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Vêtements de protection : Gants étanches.

Lignes directrices en cas d'exposition : Aucun seuil de tolérance (TLV) ACGIH assigné. Minimiser l'exposition conformément aux bonnes pratiques d'hygiène.

Mesures d'ingénierie spécifiques (tels que ventilation, endroit fermé) : Fournir une ventilation adéquate. Fournir un bassin oculaire et une douche d'urgence dans le secteur de travail

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect physique : Liquide	Point de congélation : Aucune donnée °C ou °F	% de matière volatile par poids : Aucune donnée.
Couleur : Paille	Densité de vapeur [air =1] : Aucune donnée.	Taux d'évaporation : Aucune donnée.
Odeur : Légère odeur	Pression de la vapeur : Aucune donnée.	Densité : Aucune donnée.
Point d'ébullition : Aucune donnée °C ou °F.	Solubilité dans l'eau : Insoluble	pH (concentré) : Aucune donnée.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable sous des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : N'aura pas lieu.

Incompatibilités : Agents comburants forts.

Conditions réactives à éviter : Aucune connue.

Produits de décomposition : Aucun connu.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédients dangereux	N° CAS	N° EINECS	DL 50 de l'ingrédient (Espèce spécifique)	CL 50 de l'ingrédient (Espèce spécifique)
Cette évaluation des risques pour la santé est fondée sur l'information disponible pour des formulations semblables.				

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ingrédients dangereux	Données de toxicité aquatique
	Le produit est sensiblement insoluble dans l'eau (OECD 301B) (28 jours) 63,1 %. Ce produit est partiellement biodégradable dans l'eau. On prévoit qu'il représente une faible toxicité pour la vie aquatique. Une partie du produit est enlevé au cours du processus de traitement biologique.

SECTION 13 – ÉLIMINATION DU PRODUIT

Élimination des déchets : Éliminer le produit selon les réglementations locales, provinciales et fédérales. **Élimination du contenant :** Un contenant vide retient des résidus de produit. Observer toutes les précautions contre les risques. Ne pas distribuer, fournir, réutiliser des contenants vides ou les mettre à la disposition de qui que ce soit pour l'entreposage ou l'expédition du produit original. Enlever tous les résidus de produit du contenant et perforer le contenant vide (ou détruire d'autres façons) avant de l'éliminer.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Renseignements spéciaux sur le transport : Pas réglementé.

<u>Juridiction</u>	<u>Nom officiel d'expédition</u>	<u>Numéro UN</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Classe de dangers</u>
DOT (Terre)	Pas réglementé.			
OMI (Eau)	Pas réglementé.			
OACI (Air)	Pas réglementé.			

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Classe SIMDUT : (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	Produit non contrôlé (non dangereux).
Titre III, SARA : (<i>Superfund Amendments & Reauthorization Act</i> – Modification et nouvelle autorisation de la loi portant sur le Fonds spécial pour l'environnement [É.-U.])	Immédiate : Non Retardée : Non Incendie : Non Pression : Non Réactivité : Non
OSHA : (<i>Occupational Safety & Health Administration</i> – Administration de la santé et de la sécurité au travail [É.-U.])	Aucune.
TSCA : (<i>Toxic Substance Control Act</i> – Loi réglementant les substances toxiques [É.-U.])	Conforme.
COV : (Composé organique volatil)	Aucune donnée.
CPR : (<i>Canadian Controlled Products Regulations</i> – Règlements canadiens sur les produits contrôlés)	Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits contrôlés.
EINECS : (<i>European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances</i> – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)	Conforme.
LIS / LES : (Liste intérieure des substances – Liste extérieure des substances)	Aucune donnée.
CERCLA : (<i>Comprehensive Environmental Response Compensation & Liability Act</i> – Loi détaillée sur l'intervention environnementale, l'indemnité et la responsabilité [É.-U.])	Aucune donnée.
LDI : (Liste de divulgation des ingrédients)	Aucune donnée.
Classement NFPA (SIMD) : (<i>National Fire Protection Association</i> – Association nationale de la protection contre les incendies - Système d'identification des matières dangereuses [É.-U.])	Santé : 1 Inflammabilité : 1 Danger physique : 0 Réactivité : 0

SECTION 16 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Viscosité cinématique (40 °C)(mm²/S) : 33,7; viscosité cinématique (mm²/S) : 5,9 cSt à 100 °C; Densité (g/ml) : 0,977 à 15 °C; Point de figéage : -46 C°.

L'information de cette fiche signalétique est fondée sur les données qui sont à notre portée, et jugée exacte. Cependant, Nu-Calgon Wholesaler Inc. ne peut garantir, de façon tacite ou exprès, l'exactitude de ces données ou les résultats atteints à la suite de l'usage de ces données. Nu-Calgon Wholesaler Inc. ne peut être tenu responsable de toute blessure provenant de l'usage du produit décrit dans cette fiche signalétique.